ISSN 0980-9384 DLP 28-06-89150827

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Regisseur de Recettes de la D.R.A.F
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

51M - 21 JUIN 1989

GRANDES CULTURES SEMENCES - N° 6

LUZERNE A GRAINES

(en collaboration avec la FNAMS et les SUAD de l'Aude, du Gard et de l'Hérault)

TORDEUSES : captures importantes
------> TRAITEZ EN TOUTES ZONES SAUF OUEST-AUDOIS
TYCHIUS-PUNAISES : toujours à surveiller

Le seuil de 30-35 captures est souvent largement dépassé dans les zones tardives du Nord-Gardois (St Hippolyte de Caton, St Jean de Maruejols) et à tendance à se maintenir en bordure cotière (Bessan, Béziers).
Dans ces zones, le stade sensible gousses vertes, est bien avancé ou totalement généralisé (parcelles non précoupées ou précoupées précocement).

TRAITEZ :

1/ zones tardives nord gardoise dès réception

2/ zones cotières précoces : renouvellement du traitement si celui-ci remonte à 12 jours.

3/ zones ouest-audoise : attendre

à l'aide d'une spécialité (Azophène, Zolone) contenant de la phosalone à raison de 1000 g de ma/ha, de préférence en soirée en l'absence de pollinisateurs.

Ces produits sont également actifs sur Tychius, mais sur punaises mirides, préférez une spécialité contenant de l'endosulfan (1000 g de ma/ha).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tel. 67.92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD



MAIS - SOJA - TOURNESOL

(en collaboration avec les SUAD de l'Hérault et du Gard)

ACARIENS : - renforcer la surveillance
- rectificatif note commune AGPM -INRA-SPV

PYRALE (maïs) : - premières pontes observées

SESAMIE (maïs) : - bien présente sous forme de petits foyers
- il est très tard pour intervenir...

ACARIENS : Pour une intervention éventuelle se reporter au bulletin précédent du 8 juin.

Le rectificatif porte sur la catégorie acariens sur maïs qui vient d'être OUVERTE avec l'autorisation provisoire de vente du CESAR à 250 g de P.C./ha.

Nous rappelons que ce produit est préventif (non adulticide) et qu'il est donc à appliquer précocement, avant l'invasion de la culture.

PYRALE G1 : Les premières pontes fraiches ont été observées le 21 juin à l'Est de Montpellier et les premières éclosions sont à prévoir à la fin du mois de juin.

Selon les situations, et tout particulièrement dans les parcelles précoces (stade 8-10 feuilles atteint) et/ou fortement attaquées et non traitées en 1988.

- **Réalisez un traitement dans la période du 26 juin au 2 juillet.**
- **En zones plus tardives et sur semis tardifs moins attractifs (jusqu'au stade 5-6 F) repoussez l'intervention de 7 jours**

N.B. :

1/ Préférez les produits de type micro-granulés

2/ Les spécialités phytosanitaires doivent être employées seules et non en mélange

3/ Attention aux effets favorisants (acariens, pucerons) de certaines formulations liquides.

SESAMIE G1 : des dégâts relativement sérieux sont observables, et il est maintenant très tard pour intervenir efficacement, la densité de peuplement ayant souffert.

Sur 2ème génération, une intervention conjointe avec la pyrale sera, impérative, 1ère quinzaine d'août, dans ces cas là.